



الحركة الوطنية لتحرير أزواد
**Mouvement National pour la libération
de l'Azawad**



Unit - Justice - Library + Office 1-3 All-E

±0.6±0.6

جامعة شهادت حسنه

MNLA

Plateforme politique

Septembre 2012

SOMMAIRE

Préambule	3
Introduction	4
I. Le MNLA : historicité d'un esprit de libération	5
1.1. Origines du MNLA	5
1.2. Notre Territoire : L'AZAWAD	5
1.3. Objectifs et vision politique du MNLA	6
1.4. Légitimité du MNLA	7
II. Aspirations	8

PREAMBULE

Par cette plateforme, le Mouvement National de Libération de l'Azawad (MNLA) aspire à aider le peuple de l'Azawad à recouvrer intégralement sa souveraineté en jouissant ainsi de son identité, de la maîtrise politique, sécuritaire, économique, financière, sociale, culturelle et environnementale de son territoire. Le règlement politique du conflit qui l'oppose au Mali est une étape incontournable en vue de la réalisation de ses aspirations.

En procédant ainsi, le MNLA :

- Invite le Mali à admettre que le règlement pacifique du conflit reste une chance exceptionnelle de paix, de développement et de voisinage harmonieux ;
- Sollicite la communauté internationale à comprendre nos revendications, à accompagner les négociations pour l'obtention d'une solution définitive, équitable et respectueuse de la volonté du peuple de l'Azawad et à contribuer à l'application des engagements pris lors des négociations.

INTRODUCTION

Au sein du Mali indépendant, les populations de l'AZAWAD, en particulier, Touaregs et Maures, ont vécu plus de cinquante ans d'humiliations, de brimades, de massacres, de génocides et de spoliations érigées en système d'Etat timidement reprouvés par la communauté internationale.

Confinées dans la stigmatisation, dans l'illettrisme, l'analphabétisme, la précarité et l'injustice, leur seule perspective est la révolte, puis l'exode massif vers les pays voisins et dans certains cas plus lointains.

De manière constante, la presse malienne et le discours politique abondent en clichés et stéréotypes lorsqu'ils abordent la question des populations de l'Azawad. Et, à la moindre révolte pour exprimer une situation de détresse ultime, la presse malienne, les partis politiques et les intellectuels maliens rivalisent de discours pour justifier la marginalisation, les exactions ainsi que les massacres et les violations flagrantes des droits humains par l'Etat malien et ses forces armées. Sans retenue, ce microcosme s'égosille à nier le fait que c'est l'Etat malien et ses démembrements qui opposent les uns contre les autres, Maures contre Maures, Touaregs contre Touaregs, Sonrhaïs contre Touaregs... en les catégorisant "bons" et "mauvais" citoyens. Ce discours redondant a fini par convaincre le Malien ordinaire que les Azawadiens et Azawadiennes ne peuvent être que de mauvais citoyens, exécrables patriotes, fainéants, bandits, brigands et menteurs.

Depuis l'indépendance du Mali, tout est fait pour persuader les Maliens qu'ils sont deux groupes ; ceux du sud, dominants et auxquels, l'Etat doit tout, et ceux du nord qui devront s'assimiler, se soumettre sinon disparaître.

C'est ainsi que les Azawadiens et Azawadiennes, devenus maliens malgré eux en 1960, ont été traités comme des citoyens de seconde zone par l'Etat. Ce statut leur est rappelé régulièrement et très souvent par la violence, les exactions et les massacres.

En 1960, la population touarègue et maure au Mali était estimée, selon les sources de l'administration coloniale, à un peu plus de 500 000 personnes. Les recensements maliens, notamment celui de 1998, indique une population touarègue de moins de 300 000 personnes. Comment expliquer scientifiquement une telle régression démographique, sauf à penser que le croît naturel chez ces groupes soit nuls pendant que le Mali affiche l'un des taux de croissance démographique les plus élevés d'Afrique (le pays est passé de 3 millions en 1960 à 15 millions en 2010) ?

A près une accumulation avérée de plus de cinquante ans d'échec patent de gouvernance au Mali, et sur la base du principe qui dispose que "...dès lors que la force publique ou la loi contredit les droits ou le principe de justice, elle n'a plus le droit d'exister et doit être contestée...", le peuple de l'Azawad s'octroie l'usage du droit universel de légitime défense y compris en prenant les armes contre l'Etat malien.

Le refus d'un système bafouant les libertés fondamentales et portant massivement atteinte à la vie humaine est inscrit dans les principales déclarations qui font référence depuis le 18^{ème} siècle. Ainsi, le peuple de l'Azawad s'approprie notamment les dispositions de l'article 2 de la *Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen* du 26 août 1789, inspirée de la Déclaration d'indépendance américaine du 4 juillet 1776, incluant parmi les quatre droits naturels imprescriptibles de l'Homme, celui de "la résistance à l'oppression", repris dans la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* du 24 juin 1793 en son article 33 qui précise que "La résistance à l'oppression est la conséquence des autres droits de l'Homme."

Aussi, les dispositions de l'article 35 de cette dernière Déclaration qui énonce que "Quand le gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est, pour le peuple et pour chaque portion du peuple, le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs." ne fait que légitimer le combat du peuple de l'Azawad.

Considérant le drame vécu, depuis plus d'un demi-siècle, le peuple de l'Azawad n'a plus d'autres choix que de recouvrer la maîtrise totale de son territoire et prendre en main son destin.

1. LE MOUVEMENT NATIONAL DE LIBERATION DE L'AZAWAD / MNLA

1.1. Le *Mouvement National de Libération de l'AZAWAD* (MNLA) est une organisation politico militaire sans affiliation tribale, ethnique, culturelle ou confessionnelle.

Créé en novembre 2011, le mouvement est né de la fusion du *Mouvement national de l'Azawad* (MNA), mis en place le 1^{er} novembre 2010 à Tombouctou et dont les jeunes de l'Azawad constituent la principale force d'animation, *l'Alliance Touarègue Nord Mali* (ATNM) et une frange de *l'Alliance Démocratique pour le Changement* (ADC) du 23 mai 2006. Les ex-combattants des précédents soulèvements des années 1963 et 1990 y compris ceux de la diaspora ainsi que les éléments intégrés aux forces armées maliennes dans le cadre des accords de paix (1990 et 2006) rejoindront la coalition qui va former le mouvement actuel.

Quintessence des composantes du peuple de l'Azawad (Touaregs, Songhays, Arabes et Peuls), le MNLA a été rejoint, dès sa création, par des leaders d'opinion, des chefs coutumiers, des cadres et des élus des communautés de l'Azawad.

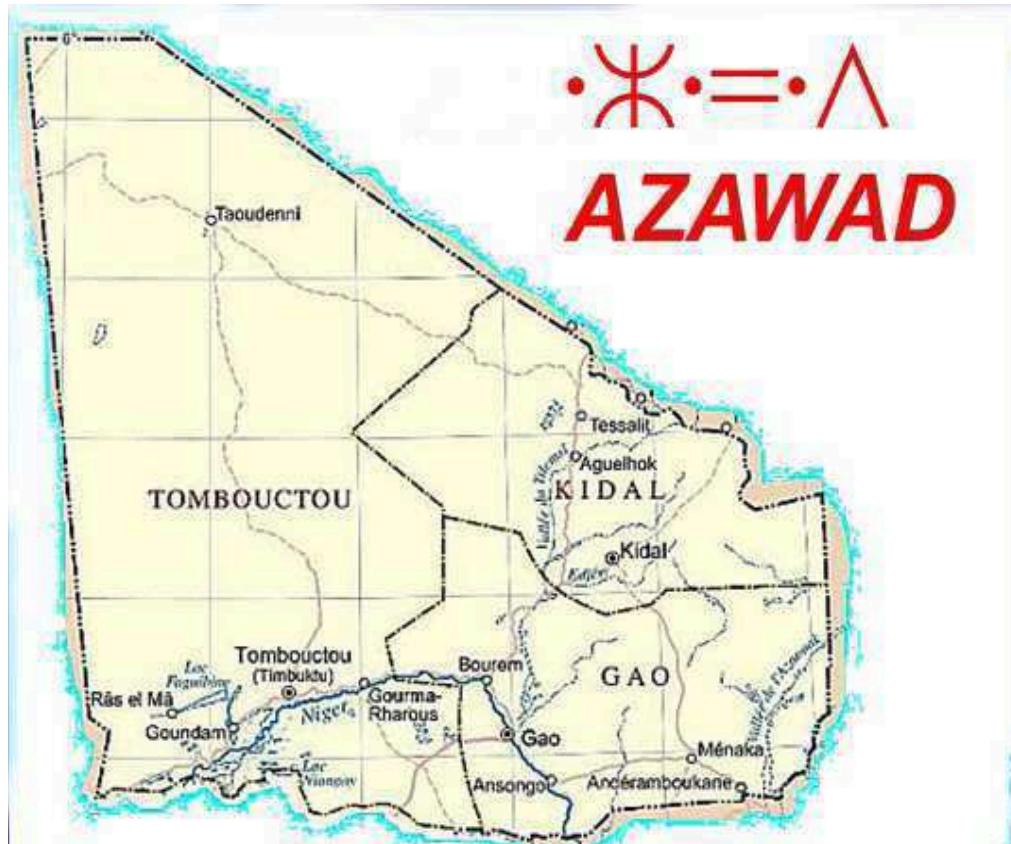
Le MNLA est une continuité de la lutte engagée par le peuple de l'Azawad depuis la fin des années 1940 lorsque que notre peuple a compris que la France coloniale a choisi de mettre son destin, dans le cadre des indépendances africaines, entre les mains de l'ex-colonie du Soudan français, devenue République du Mali en 1960.

Successivement, en 1957 et 1958, les chefs coutumiers, les notables, les érudits de toutes les composantes de l'Azawad, ont adressé des correspondances au Général de Gaulle pour signifier à la France leur volonté explicite d'aller à l'indépendance qui se profile à l'horizon séparément du futur Mali.

Dès sa création, le MNLA a opté pour le dialogue et le règlement pacifique du conflit. Fidèle, à cette ligne de conduite, le Mouvement a entrepris des démarches officielles en direction de l'Etat malien et d'autres acteurs de la communauté internationale pour proposer des alternatives à la guerre et engager une négociation dans la perspective de rétablir la paix sur le territoire de l'Azawad. Toutes nos offres de dialogue politique ont reçu une fin de non-recevoir de la part du régime malien.

1.2. Notre territoire : AZAWAD

Nous luttons pour la libération totale de notre territoire que le Mali désigne par des numéros de régions administratives (Gao, Kidal, Tombouctou) ou encore "Nord Mali".



L'appellation AZAWAD (littéralement cuvette en langue tamashagh) est très ancienne. Le nom est bien connu comme l'attestent les premières esquisses cartographiques du Sahara central établies par des explorateurs arabes et européens bien avant la pénétration coloniale.

A la fin des années 40, et tout au long des années 50 du siècle dernier, les notables de la Boucle du Niger ont consacré politiquement cette appellation dans la correspondance adressée au Général de Gaulle pour demander l'indépendance de ce territoire à l'instar des autres colonies françaises d'Afrique.

Depuis, tous les soulèvements (1963, 1990, 2006, 2010), y compris celui de 2012, porté par le MNLA, ont réaffirmé l'appellation "AZAWAD". L'accord de paix signé le 11 avril 1992 entre les *Mouvements et fronts unifiés de l'Azawad* (MFUA) et le gouvernement malien consacre cette appellation.

L'AZAWAD couvre une superficie de 932 490 km². Notre pays est physiquement, climatiquement, économiquement, socialement et culturellement différent du Mali. Il est limité à l'Est et au Nord par l'Algérie, au Nord ouest par la Mauritanie, au Sud par le Niger et le Burkina et à l'Ouest par le Mali. Il est arrosé par le Fleuve Niger sur une longueur d'environ 780 km.

En dépit de l'absence d'un recensement fiable y compris pendant la période coloniale, la population de l'Azawad est estimée à 3 millions de personnes dont 50% exilés depuis de nombreuses années. En Particulier, les Touaregs et les Maures, représentant près de 60% de la population autochtone du territoire, ont été contraints de s'exiler pour une large part dans les pays voisins en raison de la répression qui les a toujours visé. Globalement, la marginalisation en terme de développement, a obligé plusieurs centaines de milliers d'azawadiens à quitter leur territoire pour émigrer, au sud du pays et dans les pays côtiers et au nord vers les pays voisins.

La répartition spatiale de la population indique que les Touaregs et les Maures occupent la quasi-totalité du territoire pendant que les autres composantes se concentrent surtout dans les grands centres urbains et semi urbains.

Les Touaregs, les Songhaïs, les Maures et les Peuls qui constituent les communautés historiques de l'Azawad ont toujours vécu de façon harmonieuse et complémentaire. Des liens culturels, historiques, économiques et sociaux interdépendants soudent profondément le sentiment d'appartenance de ces quatre composantes depuis longtemps au territoire de l'Azawad. Le rapport identique à la nature, à l'eau, à l'espace, à la terre dont dépend la survie solidaire a créé une volonté de vivre en commun bien avant l'arrivée des premiers colons.

Sur le plan économique, l'élevage, l'agriculture fluviale et pluviale, l'artisanat et la cueillette mais aussi le commerce sont les principales activités économiques de l'Azawad.

Le sous-sol du territoire regorge d'importantes ressources minières et énergétiques. Les nappes souterraines, mises à jour dans le bassin de Taoudenni (Nord de Tombouctou) et dans le Tamasna, sont parmi les plus importantes du Sahara.

1.3. Objectifs et vision politique du MNLA

L'exercice du droit à l'autodétermination du peuple de l'Azawad représente une phase essentielle de la finalité de la lutte du MNLA afin de permettre au peuple de l'Azawad de réaliser ses aspirations. Même quand nous avons toutes les raisons d'utiliser la force, le MNLA a toujours opté et réaffirme sa préférence pour le dialogue et la négociation comme méthode de règlement de conflits avant tout recours à la force.

Notre vision politique est résolument axée autour de l'édification d'une société démocratique et moderne. L'Etat de droit, les libertés individuelles et collectives, la justice, le respect intégral des droits de l'Homme, le développement économique, social et culturel ainsi que la coopération et la paix avec les autres peuples, représentent, *in fine*, le mode de gestion politique du modèle de société pour lequel nous nous battons.

Le projet apporte la promesse d'un avenir meilleur pour les populations de l'Azawad afin de mettre fin à l'oppression, à la marginalisation, aux discriminations, aux exactions, au mépris et à l'insécurité entretenus par les régimes successifs de Bamako depuis 1960.

Dans notre projet politique, une attention particulière est accordée à la coopération entre peuples, au bon voisinage entre Etats et à l'insertion harmonieuse dans le concert des nations libres et démocratiques dans une perspective de développement, de sécurité et de paix dans la sous région ainsi que sur le plan international.

Pour traduire la ferme volonté du peuple de l'Azawad à l'émancipation, le MNLA adhère et s'engage au respect des instruments du droit humanitaire international, notamment les Conventions de Genève de 1949 et leurs Protocoles additionnels.

Le MNLA rejette toutes les formes d'extrémisme et d'intégrisme, qu'elles soient le fait de groupes ou d'Etats. Convaincu que les groupes narco-terroristes représentent une véritable menace pour l'Azawad, la sous région et le reste du monde, le Mouvement est résolument engagé, dans le cadre d'une coopération globale, à contribuer à l'éradication de ce fléau.

1.4. Légitimité

La légitimité du MNLA à porter le combat de libération de l'Azawad repose sur une adhésion massive des populations à l'exercice du droit à l'autodétermination consacré par les principaux instruments juridiques internationaux, notamment à l'article 3 de la déclaration des Nations Unies sur le droit des peuples autochtones du 13 décembre 2007, la charte des Nations Unies, la charte africaine des droits de l'Homme et des Peuples

1.4.1. Les composantes de l'Azawad, réunies en assemblée générale le 10 octobre 2011 à Zakak, dans la région de Kidal, ont solennellement proclamé leur ferme engagement à prendre définitivement et irrévocablement leur destin en main en tant que Peuple de l'Azawad :

« Extrait de la déclaration de l'Assemblée générale de Zakak »

« Aucun peuple africain n'est remis en question mais ce sont les Etats relais de systèmes coloniaux caducs et anti-démocratiques, leurs gestions corrompues, népotiques et sans vision égalitaire pour le bien commun qui sont remis en cause.

En réponse à la faillite du système étatique malien à instaurer une gouvernance équitable, nous sommes déterminés à prendre notre destin en main, à nous gouverner nous-mêmes selon des principes démocratiques tirés de nos valeurs afin de vivre en harmonie avec tous les peuples voisins pour :

*N'être plus contraint à nous engager dans des guerres interminables,
Assurer un avenir durable à notre Peuple sur notre Territoire*

Ne plus avoir à subir des génocides, substituer à la violence aveugle et gratuite une autorité légitime, juste et soucieuse du bien de notre Peuple,

Permettre à notre Peuple de ne plus avoir à subir les humiliations et les brimades dans des camps de réfugiés,

*Ne plus signer ou conclure des traités avec des régimes qui n'ont ni parole, ni engagement,
Assurer nous-mêmes la sécurité des biens et de toutes les personnes dans l'Azawad;*

Garantir à chacune des communautés qui composent le Peuple de l'Azawad son épanouissement culturel, socio économique, politique... conformément aux principes des droits humains reconnus dans divers instruments juridiques internationaux, notamment, la Déclaration des Droits des Peuples Autochtones ;

Co-construire un contrat social conforme aux aspirations légitimes du Peuple de l'Azawad.

Par tous ces motifs, nous, Peuple de l'Azawad, déclarons qu'il n'y a pas d'autres voies que celle de nous diriger nous-mêmes et mandatons solennellement le MNLA à faire aboutir nos aspirations à l'indépendance. »

1.4.2. Rencontre à Gao des leaders d'opinion, notables et cadres de l'Azawad

Au cours de cette rencontre, organisée les 25 et 26 avril 2012, les notabilités de l'Azawad ont réaffirmé leur exigence d'exercer leur droit à l'autodétermination et encouragé le MNLA à poursuivre le plaidoyer pour la reconnaissance de l'Etat indépendant de l'Azawad, proclamé unilatéralement le 6 avril 2012 suite à la libération totale de notre territoire.

Les chefs coutumiers ont réitéré leur confiance au MNLA et demandé à la Communauté internationale de reconnaître au plus tôt l'indépendance de l'Azawad afin de mettre fin aux souffrances du peuple de l'Azawad. Ils ont enfin exigé des groupes narco-terroristes de quitter, sans délais, le territoire de l'Azawad.

Les responsables des organisations de la société civile de l'Azawad (femmes, jeunes, ONG...) ainsi que des camps des réfugiés avaient eux-mêmes exigé le retour de la sécurité sur le territoire de l'Azawad et exhorté le MNLA à trouver une solution durable au conflit.

La légitimité du MNLA à porter la lutte fut également démontrée à maintes occasions. Ainsi, lors de la cérémonie d'investiture des membres du *Conseil transitoire de l'Etat de l'Azawad* (CTEA), de nombreuses notabilités, cadres et leaders d'opinion ont effectué le déplacement à Gao (9 juin 2012).

Le MNLA, fort de l'adhésion des communautés de l'Azawad, s'appuie également sur les principaux instruments juridiques internationaux relatifs aux droits des peuples à disposer d'eux-mêmes (Charte des Nations Unies, Charte africaine des droits de l'Homme et des Peuples...), au droit à l'autodétermination (Déclaration des Nations Unies sur les Droits des Peuples autochtones).

Plus de cinquante ans de gestion calamiteuse et cycliquement dramatique (massacres, discriminations, exclusions, génocides, corruption, collusion flagrante avec les narco-terroristes...) ont mis à nu toute l'ineptie du rattachement du territoire de l'Azawad à l'ancienne colonie du Soudan français, devenue indépendante sous le nom de Mali en 1960.

Le Mali a fait preuve de toute son incapacité à gérer notre territoire depuis Bamako, à définir une gouvernance adaptée à nos réalités, aux besoins de nos populations, à nos spécificités économiques, culturelles et sociales.

2. NOS ASPIRATIONS

Après plus d'un demi-siècle d'occupation, d'oppression, de drames, de déni identitaire et d'injustice, le peuple de l'Azawad demande à vivre dignement son identité sur son territoire.

Notre projet de société pour l'Azawad libre ne devra être perçu par aucun peuple, Nation ou Etat comme une menace ou atteinte à sa sécurité ou à ses intérêts nationaux. Notre sens élevé de responsabilités, doublé de notre volonté ferme de vivre en harmonie avec les autres peuples, constituent une garantie incontestable pour tous nos voisins.

L'aspiration fondamentale de notre mouvement est d'aider notre peuple à recouvrer intégralement sa souveraineté et jouissant ainsi de son identité, de la maîtrise politique, sécuritaire, économique, financière, sociale, culturelle et environnementale de son territoire.

Notre mouvement est convaincu que cette aspiration ne se réalisera que par le triomphe de la liberté, de la démocratie, des droits de l'Homme, de la justice, de l'équité et de la promotion d'une gouvernance appropriée sur le territoire de l'Azawad libre.

Nous nous engageons fermement à édifier une société démocratique et moderne dans la perspective de construire le bien-être commun et garantir les libertés individuelles et collectives.

Notre projet de société s'attachera à faire du principe de l'égalité des chances une règle de base entre tous les citoyens et citoyennes de l'Azawad sans distinction de race, de couleur, de croyance, de sexe ou d'opinion politique. Toute chose que l'Etat malien n'a pu assurer ou garantir après plus de cinquante de gestion de notre territoire.

Notre mouvement fait du respect scrupuleux de la dignité humaine un principe fondamental et accorde une attention singulière à la sauvegarde et à la promotion des droits de l'Homme. La question des droits de l'Homme et de la lutte contre l'impunité, constituent l'une des priorités de notre action. Le MNLA réaffirme son engagement à lutter contre l'impunité y compris dans ses rangs et à contribuer autant que ses moyens le lui permettent à apporter aide et assistance à toute démarches dans ce sens.

La séparation stricte de l'Etat et de la religion, garantissant la liberté du culte, sera une des pierres angulaires de notre système politique. Nous prenons l'engagement solennel de garantir la séparation des pouvoirs, leur équilibre, une répartition objective des pouvoirs entre différents niveaux de représentations (local, régional, national) ainsi que l'établissement de mécanismes

opérationnels de contrôle internes et externes afin d'en évaluer, périodiquement, la pertinence, l'efficacité et l'efficience, la redevabilité et la transparence.

Le choix, le format et le mode de fonctionnement de nos institutions se fera sur la base d'une consultation la plus large possible de l'ensemble des citoyens et des citoyennes de l'Azawad libre. Leur fonctionnement, en particulier, s'appuiera sur notre identité et nos systèmes socio politiques traditionnels. Ces systèmes, qui ont pré existé tant à la colonisation qu'à l'occupation malienne, restent encore très prégnants dans l'imaginaire collectif et la gestion des relations interindividuelles et intercommunautaires. Ils avaient la particularité de réussir une régulation sociale, économique, politique, effective et efficace. Ces systèmes qui avaient réussi à atténuer les chocs aussi divers que variés ne peuvent prendre leurs pleins effets que débarrassés des scories de la souveraineté malienne. Ils serviront de base à l'organisation politique et institutionnelle de l'Etat de l'Azawad.

La préférence à des d'institutions et instruments modernes de gestion des services publics permettra à notre système politique de s'adapter au contexte dans lequel évolue notre société.

L'administration, pour être le plus près des populations, sera conçue à partir des niveaux locaux en étroite concertation avec les communautés qui en assureront un contrôle direct à travers les organes élus.

Notre système électif sera conçu de façon à permettre une saine compétition aux suffrages des citoyens selon un processus transparent et dont l'Etat garantira l'obligation stricte du respect des résultats.

Les contre pouvoirs seront mis en situation optimale de jouer pleinement leur rôle et d'accomplir leur mission sans interférence politique de l'Etat. Le multipartisme politique, le pluralisme médiatique, la dynamique civile de la société, seront garantis de manière à disposer d'un levier régulateur du modèle démocratique qui régira l'Etat de l'Azawad.

Dans un souci de transparence et de gouvernance appropriée, des mécanismes de contrôle citoyens de l'action publique seront mis en place et validés par l'ensemble des acteurs. Sous cet angle, le système politique fera de la redevabilité une exigence impérative. Les mandats et les gestionnaires de la moindre portion du pouvoir et des deniers publics auront l'obligation impérative de rendre compte selon des modes et des formats à définir.

Par rapport à cet aspect, nous nous engageons à mettre en place des mécanismes efficaces de lutte contre la corruption, phénomène qui jadis nous est inconnu mais qui a été distillé dans notre société par les pratiques politiques et administratives maliennes.

Les Azawadiennes et Azawadiens ont longtemps souffert de l'injustice, des inégalités flagrantes et d'iniquités manifestes qui leur ont été imposées par le système colonial malien depuis 1960.

Nous nous engageons à promouvoir une justice indépendante de toutes influences des autres pouvoirs, la plus proche à tous points de vue des citoyens et dotée des ressources adéquates (humaines, matérielles, techniques et financières). Le système judiciaire que nous prévoyons pour l'Azawad sera doté de mécanismes de contrôle appropriés tant au niveau interne qu'externe.

Le respect et la promotion des spécificités culturelles et linguistiques des différentes composantes de l'Azawad, qui représente un des socles de notre combat de libération de l'Azawad, est indispensable afin de réhabiliter chaque membre du corps historique de l'Azawad et consolider la pyramide nationale de l'Azawad effritée par des décennies de mépris culturel et une pratique politique d'uniformisation selon le moule dominant érigé en politique d'Etat par Bamako.

La liberté d'expression trouvera son épanouissement dans le cadre de lois et règlements adoptés par des institutions dans lesquelles se reconnaissent les populations à travers un système électoral largement participatif et transparent.

Une attention particulière sera accordée à la question de l'égalité hommes femmes. L'une des principales spécificités de notre société, dont nous tirons une immense fierté, est bien avant tout la place, le rôle et le statut que notre société réserve à la femme. Notre projet de société s'engage non seulement à consolider cette pratique mais aussi à combattre tous les facteurs rétrogrades que représentent les interférences politiques ou religieuses extérieures et aussi paradoxalement l'entrée dans la modernité. La scolarisation des filles comme des garçons, l'accès égalitaire des femmes et des hommes aux fonctions électives, aux postes de décision, aux emplois supérieurs et secteurs privés et publics seront garantis.

Dans le modèle politique de l'Azawad libre, la dimension sécuritaire occupe une place centrale afin de permettre aux populations et institutions de l'Azawad de prendre en charge elles-mêmes leur

sécurité et de juguler l'insécurité et les trafics multiformes que la faillite de l'Etat malien a entretenus sur notre territoire depuis qu'il en a eu frauduleusement la destinée.

Notre projet est une réponse effective et active non seulement aux aspirations de paix de nos concitoyens et concitoyennes, mais aussi aux préoccupations des peuples voisins, y compris malien, de stabilité de la sous région et aux impératifs mondiaux de paix.

Seuls des Azawadiennes et Azawadiens libres et responsabilisés pourraient annihiler les forces obscurantistes qui menacent l'Azawad, la zone saharo sahélienne, la sous région et le reste du monde. Aucune force, fut-t-elle la plus puissante et la plus déterminée, ne réussirait à le faire mieux que notre peuple. Dans cette perspective, notre projet pour l'Azawad est une forme de renouvellement de nos engagements à travailler étroitement avec les initiatives visant à réduire les nouvelles menaces pour la paix locale, sous régionale et internationale apparues ces dernières années dans la zone saharo sahélienne du fait des turpitudes de l'Etat malien et sur la base d'interférences politiques toxiques extérieures.

Répondre aux besoins sociaux économiques des populations constitue un autre pilier essentiel de notre projet de société, contribuant à l'atteinte des aspirations d'une population qui a été exclue, marginalisée et discriminée dans tous les secteurs du développement y compris ceux essentiels comme l'accès à l'éducation, à l'eau, à la santé ainsi qu'aux services économiques et financiers de base.

Un aménagement du territoire, fondé sur les réalités de nos communautés et articulé aux spécificités d'ensemble de notre territoire, servira de fil conducteur au développement harmonieux et équilibré de l'Azawad. Le développement local, prenant appui sur un modèle de décentralisation concerté et approprié, sera le meilleur garant d'une redistribution équitable des ressources, un accès effectif aux services et biens publics pour le bien-être commun.

Le développement d'infrastructures permettra à l'Azawad libre de sortir de l'enclavement routier, aéroportuaire et fluvial à travers un réseau approprié de desserte à l'échelle nationale et aussi pour relier l'Azawad aux pays voisins et nous connecter, enfin, au reste du monde.

Le Mali s'est constamment, attelé, à dévaloriser le potentiel économique de notre territoire, à nier, souvent, à coup d'études fort coûteuses, que le pastoralisme, premier pilier avéré de l'économie du territoire n'est pas productif. Or, depuis toujours, c'est bien l'élevage de l'Azawad qui fournit en produits carnés le sud du pays ainsi que les pays voisins. Mieux, le secteur est de plus en plus investi par les communautés sédentaires de l'Azawad, traditionnellement agriculteurs, qui le considèrent depuis une trentaine d'années comme une valeur refuge.

Dans notre vision, nous mettrons tout en œuvre pour valoriser, dans le respect de l'environnement, de l'écologie et des intérêts des générations futures, toutes les ressources naturelles avérées et potentielles de notre territoire. Nous serons particulièrement vigilants par rapport aux ressources minières et parmi celles-ci à celles énergétiques. Leur mise en valeur sera soumise à une réglementation stricte de manière à ce que les azawadiennes et azawadiennes en tirent le plus grand profit dans le respect strict de notre biotope qui a permis au peuple de l'Azawad de résister et de survivre à divers choc. Nous mettrons un accent particulier sur des formes modernes d'exploitation des sources d'énergie propre que, représentent le soleil et le vent dont la nature a généreusement doté notre territoire. En somme, nous marquons fermement notre rapport singulier à la nature en tant que peuple autochtone et notre souci à la sauvegarde et à la valorisation de l'environnement pour notre peuple et en solidarité avec les autres peuples.

Notre mouvement ne ménagera aucun effort pour recouvrer les droits des victimes des répressions de l'Azawad par l'Etat malien qui a fait de l'impunité une règle de gestion du pouvoir pendant un demi siècle. Nous lutterons contre l'impunité dans toutes ses formes et apporterons toute l'aide requise dont nous serons capables pour son éradication.

Nous nous battons continuellement, et jusqu'au bout, pour défendre les intérêts de nos compatriotes réfugiés et de ceux contraints de se déplacer dans des zones autres que celles de leur vie habituelle dans l'Azawad afin d'améliorer leurs conditions de vie et de soulager leur détresse. Notre mouvement s'est engagé dans une réflexion stratégique pour mettre fin à leur exil et préparer leur retour digne sur leurs terres.

Le MNLA en appelle à l'esprit de justice, d'équité, de solidaire humanisme, des femmes et des hommes à travers le monde, des Nations Unies, des organisations intercontinentales continentales (Union Africaine, Union Européenne), régionales, aux organisations humanitaires internationales et celles de défense des droits de l'Homme (CICR, HRW, Amnesty international...) afin que cesse le

drame qui se joue en silence dans l’Azawad depuis 1960. Nous les invitons à agir en toute objectivité afin que ne soit sacrifiée une partie de l’humanité sur l’autel d’enjeux géopolitiques et stratégiques égoïstes et de principes décadents.

Pour terminer, il convient de reconnaître, qu’au cours des vingt dernières années, l’Etat malien a fourni des efforts pour démarginaliser les populations de l’Azawad mais le constat est amer, la gouvernance malienne a montré toutes ses limites à prendre en charge nos besoins, nos intérêts et nos spécificités.

Aussi, au regard de tout ce qui précède, nous exigeons, d’exercer librement, comme le prévoient différents instruments juridiques internationaux, le libre droit à l’autodétermination.